

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 14 MAI 2018

Bilan un an après l'ouverture des Baumettes 2 : une prison « low cost » déjà dégradée

Dégradation avancée, surpopulation chronique... Un an après son ouverture, la prison des Baumettes 2, censée apporter modernité et confort aux personnes détenues et à son personnel, semble pourtant suivre le chemin de toutes les prisons. Celui qui mène à des conditions de détention indignes, inhumaines et dégradantes. Dans les anciens bâtiments des « Baumettes historiques », des détenus continuent d'être entassés dans des locaux dignes du XIXe siècle. Leur sentiment d'abandon, qui n'a cessé de s'amplifier, est exacerbé par les brimades qu'ils disent subir de la part d'un agent pénitentiaire.

Aux Baumettes 2 : surpopulation chronique et prison low-cost

Il y a tout juste un an, plus de 700 personnes détenues quittaient les cellules vétustes des Baumettes « historiques » pour prendre place au sein des nouveaux bâtiments du centre pénitentiaire de Marseille : les Baumettes 2. Flambants neufs, ces derniers avaient pour objectif d'accueillir 573 détenus dans « un établissement digne du XXI^e siècle » affirmait Christelle Rotach, l'ancienne directrice. Problème : le pari de l'encellulement individuel n'a jamais été tenu, et la situation n'a cessé de s'aggraver. Le 27 avril dernier, ils étaient 795 hommes et femmes à s'entasser dans les nouveaux bâtiments, soit un taux de surpopulation de près de 138%, qui atteint 154% chez les hommes. A cette surpopulation, est venue s'ajouter une dégradation rapide de l'établissement. Due, selon des personnes interrogées par l'OIP, à des malfaçons ainsi qu'à l'utilisation de matériaux inadaptés ou de mauvaise qualité.

Le principal défaut architectural semble lié à des infiltrations d'eau qui ont déjà créé de nombreux dégâts. Les jours de forte pluie, l'eau pénètre par certaines fenêtres et s'infiltré dans les toitures. Des tâches d'humidité apparaissent sur les plafonds, de l'eau ruisselle sur certains murs, certaines pièces ont été inondées. Des bassines sont disposées çà et là, dans certains bureaux, à l'unité sanitaire, aux parloirs. « Dans un bureau du greffe, un carré de faux-plafond a même cédé sous le poids de l'eau qui s'y accumulait » raconte un employé. Ce n'est pas le pire. Le 12 avril, au lendemain de gros orages, le système électrique de la prison a défailli, ce qui a eu pour conséquence d'empêcher le fonctionnement de toutes les portes de la prison. « Chaque fois qu'il y a un orage, on se demande ce qu'il va encore se passer », s'inquiète cet employé.

Les difficultés ne s'arrêtent pas là. Les problèmes d'eau chaude dans les cellules semblent être récurrents. L'hiver dernier, des détenus se seraient vus privés d'eau chaude pendant plusieurs semaines. D'après un agent pénitentiaire la chaudière ne serait pas adaptée à l'infrastructure. D'autres dénoncent l'emploi de matériaux « premiers prix » pour la construction de l'établissement ⁽¹⁾. Dans le gymnase flambant neuf, un mur situé derrière un but de foot est éventré. Un agent pénitentiaire explique qu'il serait en Placoplatre, et donc inadapté à ce genre de pratique sportive.

¹ « Les Baumettes, deux taules à angle mort », Libération, 11 avril 2018.

Les laissés pour compte des Baumettes historiques

Au 27 avril, ils étaient encore 365 détenus condamnés à être incarcérés dans les anciens bâtiments, pour 287 places opérationnelles. Et à rencontrer les mêmes difficultés déjà pointées par l'OIP il y a près d'un an ⁽²⁾. Tout se passe dans les nouveaux bâtiments, accessibles uniquement par un tunnel, et nécessitant donc des moyens humains pour assurer les escortes. Les soignants évoquent toujours un accès très difficile à l'unité sanitaire – l'un d'eux expliquant qu'il est rare qu'il puisse voir plus de 50% des détenus convoqués en consultation – alors qu'il semblerait que le projet des Baumettes 3, qui doit voir le jour à l'horizon 2023, n'a pas prévu de local pour accueillir les consultations. Les conseillers d'insertion et de probation ne disposeraient plus que de trois bureaux pour accueillir ces 365 détenus.

Depuis l'automne 2017, de nombreuses personnes détenus se plaignent par ailleurs à l'OIP du comportement malveillant d'un agent pénitentiaire. Pressions, brimades, commandes de cantines déchirées... toutes les personnes interrogées, employés, intervenants et soignants ont confirmé avoir déjà entendu parler des agissements de cette personne, certains en ayant même alerté la direction. Interpellé par l'OIP le 8 février 2018 sur les mesures qu'il comptait prendre face à ces nombreuses allégations, le chef d'établissement n'a apporté aucune réponse. Et la situation ne semble pas évoluer : la dernière sollicitation reçue à l'OIP concernant les agissements de ce surveillant date du 7 mai dernier.

Transférés petit à petit dans les nouvelles prisons de Draguignan et Luynes, avant la fermeture définitive de cette partie de l'établissement, les détenus des Baumettes historiques espèrent peut-être connaître de meilleures conditions de détention. Mais ces maisons d'arrêt semblent prendre le pas sur ce qui se produit aux Baumettes 2. A peine ouverte, la prison de Luynes est déjà suroccupée ⁽³⁾. contrôle et les mondes associatif et universitaire. Le 6 mars dernier, à l'occasion de l'annonce de son plan sur « le sens et l'exécution des peines », le président Macron a déclaré vouloir « que le droit du travail, en étant adapté évidemment à la réalité et aux contraintes de la prison, puisse s'appliquer aux détenus ». Une annonce qu'il faut désormais transformer en actes.

CONTACT PRESSE : Amid Khallouf – 09 50 92 00 34 – 06 50 73 29 04

¹ « Les Baumettes au bord de l'explosion », communiqué de l'OIP du 21 juin 2017. Voir également, « Baumettes, entre les murs abandonnés », Dedans Dehors n°97, octobre 2017.

³. « Neuve, la prison est déjà surpeuplée », L'Express, 25 avril 2018.